derniers continuent de circu'er. Ce sont toujours les mêmes, et il suffit de signaler leur persistance.

Ce que pourtant on ne peut passer sous silence, ce sont les rumeurs belliqueuses qui ne cessent de troubler l'opinion. Je viens de lire vue lettre de Vienne où il est dit que les esprits en Autriche sont profordément agités par l'appréhension d'une guerre prochaine. Il y a en Autriche un parti qui rève une revanche de Sadowa comme il y a en France une catégorie de chauvins qui réclament les frontières naturelles; ils forment m'norité; mais c'est une minorité bruyante. La situation politique paraît pivoter sur un point : y aurgit-il une entrevue, par suite une ré-conciliation, et une alliance entre l'Empe-reur d'Autriche et le roi d'Italie ? Si cette réconciliation et cette alliance s'opèrent, elles peuvent décider du sort de l'Europe. Ce serait l'évènement préparé par le gou-vernement français et qu'il attendrait pour prendre une attitude très marquée, car cette triple alliance lui permettrait de braver la neutralité malveillante de l'An-gleterre et l'alliance de la Prusse et de la Russie, alliance dont l'existence est en-

Il faut donc suivre attentivement ce qui va se passer en Italie aassi bien que les incidents de l'affaire de Belgique. Le pa-ragraphe plein de réticences que publie ce matin le Constitutionnel en tête de ses colonnes, est considéré comme un manvais symptôme, car il prouve que cette affaire n'est pas terminée. De même que et l'Italie peuvent être la France, l'Autriche et l'Italie peuvent être la base, l'élément principal de la politique belliqueuse de la France, de même l'affaire de Belgique peut devenir le point de départ, le pretexte d'un conflit. Surveillons donc avec soin ce qui se passe au Nord et au Midi.

Le duc de Grammont, ambassadeur de France à Vienne, est attendu ici demain ou après-demain.

On annonce aussi la prochaine arrivée M. Bourée, ambassadeur à Constan-

Aujourd'hui commence au Corps législatif la discussion du projet de loi relatif aux terrains du Trocadére et du Luxem-bourg. La lutte paraît devoir être très-

Au Sénat, les bureaux doivent nommer la commission chargée d'examiner la loi votée sur le traité de la ville de Paris. Le Crédit Foncier n'accepte pas l'espèce de blâme qu'on a voulu lui infliger sur la régularité de ses opérations d'escompte des bons de délégation de la ville. On nous assure de bonne source que ce grand établissement de Crédit vient de faire distribuer aux senateurs une note à consulter, dans laquelle il justifie énergiquement, pour le fond, comme pour la forme, la part qu'il a prise comme intermédiaire à l'accomplissement des travaux de Paris. La discussion au Sénat sera donc doublement-intéressante puisque M Haussmann doit-y prendre aussi la parole pour dé-fendre les actes de son administration.

M. de Persigny fait démentir, par un avis publié par plusieurs journaux, le bruit d'après lequel il devait se mettre à la tète d'un grand établissement financier. Cet établissement, dont on ne dit pas le nom, est la Banque de Paris, en voie de formation.

On ne doute plus que le gouvernement ne soit amené dans quelques jours à prendre des mesures sévères à l'égard de certaines réunions publiques. Il y a eu cette semaine deux réunions tumultueuses que le commissaire de police a cru devoir dissoudre. Le représentant de l'autorité a du même se retirer pour se soustraire aux injurés et les habitants se sont dispersés en chantant la Marseillaise.

A côté de ces scandales, il faut signaler la réunion privée, sur invitations person-

nelles qui a été organisée par l'instituteur Budaille et qui a eu lieu dans la salle de la place du Trône. L'assemblée avait été nvoquée pour entendre M. Jules Simon M. A. de la Forge, rédacteur du Siécle. et M. A. de la Forge, renauceur un sieve. Tous deux y sont venus et ont parlé. Le succès de la soirée a été pour M. Jules au la soirée a été pour M. Jules Simon qui, ce jour-là, avait laissé de côlé cette indécision qu'on lui a si souvent reprochée.

M.Prosper Mérimée, qui vient de mourir, était ne la même année que Berlioz, 1803. Il était fils du peintre Mérimée, secretaire de l'Ecole des Beaux-Arts. Il se fit recevoir avocat, mais il ne plaida pas et entra dans l'administration. Quand M. D'Argout devint ministre après 1830, il fut le secrétaire de son cabinet, puis chef de bureau au ministère de la marine. En 1831, il cemplaça M. Vitet comme inspec-teur des monuments historiques. Un des faits marquants de la vie de M Mérimée se rattache à la condamnation par contu-mace du célèbre bibliophile Libri. M. Mérimée voulut defendre son ami : il publia dans la Revue des Deux-Mondes deux lettres, récriminant contre la chose jugée, qui lui va'urent une condamnation à l'amende et à quinze jours : e prison. Il fut nommé sénateur en 1853 : il remplaça en 1854 Charles Nodier à l'Académie fran-çaisa. Il a publié des o rages d'archéologie, d'histoire, mais su cout des romans et des nouvelles. Il a donné une seule pièce au Théâtre en 1850 : le Garrosse du Saint-Sacrement qui n'eut aucun succès.

La mort de V. Mérimée laisse vacant un cinquième fauteil à l'Acedémie française, le XVIII qui fut occupe tour à tour par A, l'Etute, 1634 — A. Croislin, 1652 — P. Croislin, 1704 — H. C. Croislin, èvêque P. Croisin, 1704 — H. C. Croisin, eveque 1710 — Jurian. évêque, 1733 — D. Alem-bert, 1754 — Choiseul - Gouffier, 1784 — Portalis, 1803 — Loujon, 1807 — Etienne, 1811 — Laya, 1817 — Ch. Nodier, 1833.

La Vigie, de Cherbourg, publie une longue et intéressante correspondance de Yokohama, contenant des détails de la plus haute importance sur les évènements du Japon et sur la guerre sourde et déloyale des agents anglais contre l'influence francaise La même correspondance confirme la perte, sur les l'es Pascal, du Monge, ailli par le même typhon que la Junca. Tout le monde a peri.

Decidément M. Offenbach aurait tort de cesser d'écrire pour le réperioire des Brusses ou des Variétés. Le théâtre de l'Opéra Comique est un cadre trop grand pour lui : Vert-Vert vient de le prouver pour lui: Vert-Vert vient de le prouver une fois de plus, malgré le succès des artistes et ca particufier de Capoul qui y déploie autant de talent que de fatuité. M. Offenbach ne sera donc qu'un mystificaleur

M. Schneider préside la séance du Corps législatif. M. Pelletan parle le premier : on croit que la discussion durera deux

Un grand nombre de préfets et sousprefets sont venus ces jours-ci à Parls; quelques uns sont partis, d'autres arrivent. Tout ce mouvement est motivé par l'ap proche des élections.On dit que M. Rouher et M. De Forcade ont eu ce matin une conférence avec l'Empereur, et que la liste des candidats que l'administration doit soutenir sera dressée avant la fin du

M. de la Guéronnière part ce soir pour

Bruxelles. e dépêche de Cannes dément la mort de M. Mérimée; mais on dit son état dé sespéré.

Сн. Саног.

BOURSE DE PARIS DU 12 MARS.

Depuis que la Bourse est débarrassée des syndicats, elle se livre sans résistance ses propres caprices. Ainsi, sans motifs, l'Italien onvre à 56, subit à plusieurs re-prises un va et vient de 25 centimes, et retombe finalement au dessous du cours

d'hier à 55,20. La rente fait le même jeu, mais avec de moindres écaris, cote au mais avec de moindres écarts, cole au debut 71 05, et ferme à 70.85. Le foncier, quoique dépassant 1,500 francs dans ses bons moments, recombe à 1480. Le midi. l'ouest, l'est et l'orléans se tiennent tous à fait en dehors de toute spéculation c'est à peine s'ils sont cotés à terme. Les autres chemins sont lorrds. Le dernier bijan de la Banque est al rmant. Tous les comptes qui représentent la confiance, (porte-feuille et circulation) diminuent; tous ceux qui représentent l'inquietude

CELLIER.

CHRONIQUE LOCALE.

Nous avons recu relativement au décret sur les indemnités un nombre considé-rable de lettres et communications qui témoignent du mécontentement général Entre toutes, nous choisissons, pour au-jourd'hui, la lettre suivante; sous une forme semi plaisante, elle dépeint fort bien la situation faite aux contribuables

« Monsieur le Rédacteur,

« Je suis avec intérét (hélas je suis contribuable, et j'étais domicilié à Roubaix le 16 mars 1867), je suis donc avec intérêt tout ce qui se rattache à cette affaire, et, je l'avoue, ce n'est pas avec un sentiment de plaisir bien vif que je vois approcher les douceurs dont nous allons être gratifiés en verte de les douceurs. fiés en vertu de la loi du 10 vendém aire an IV (les législateurs de cette époque étaient forts !!!), et du décret incognito du 2 septembre dernier. (J ai lu tous les numéros du Journal officiel, il est muet comme une carpe sur ce sujet).

· Enfin, en vertu de la loi susdite, et du susdit décret, nous allons avoir à payer, nous contribuables de Roubaix, tous ces dégats dont nous ne pouvons mais, en plus de nos petites contributions ordinaires, sous peine de voir s'installer chez nous ces vilains messieurs barbus, terreur des honnétes citoyens.

 Dans les reflexions que vous avez publiées dans vos deux derniers numéros, relativement à ces tristes choses, j'ai eté frappé de deux phrases que jo demande la permission de relever:

« Dans votre numéro du 10 mars, vous parlez des indemnités dues aux industriels victimes des émeules, et, dans le numéro du 12, vous établissez que grâce à cette loi benie du 10 vendémiaire, il leur sera payé le double des dommages véritables.

S'il vous plaît, Monsieur le Rédacteur, rétablissons les rôles, et donnons aux mots leur valeur VRAIE :

Ou sont les violimes dans cette affaire, des industriels qui recevient double, ou de nous, pauvres contribuables, qui les paierons?

« En posant cette question, je pousse un soupir et je me dis : Que n'ai-je été choisi pour victime au 16 mars, mais victime complète, la ! Je me serais dévoué volontiers.

d'si une petite bricole de fabrique qui m'a coute 400,000 francs, mais que (entre nous) je vous offre aujourd'hui pour 50,000 francs — le truté de commerce.... vous savez combien il nous rend heureux, — enfin, j'ai une petite fabrique qui me faisait vivre modestement autrefois. Si j'avais été victime de fond en autrefois. Si j'avais été victime de fond en comble, j'avrais fait ma petite facture de 100,000 francs, — c'est ainsi que ça se passe — et j'en reclamerais aujourd hui 200,000 francs, en vertu de cette chère loi du 10 vendemiaire. El vous tous, ci ers contribuables de Roubaix, vous me glisseriez ces jolis 200,000 francs, ce qui me permettrait d'alter tranquillement planter mes choux. 10,000 livres de rentes l'oct l'il touts men après de planter mes choux. 10,000 livres de rentes! c'est là toute mon ambition! Aussi, si l'un de ces jours, le besoin de rouvelles v cti nes se faisait sentir, veuil

lez. Monsieur le Rédacieur, me recomman-

der, je suis tout dévoué.

« En attendant, je suis le vôtre, et vous prie de recevoir l'expression de ma gratitude pour l'hospitalité que je trouve dans vos colonnes.

L'étude du nouveau boulevard entre Roubaix et Tourcoing se poursuit avec activité. Des jalons indiquent maintenant la projection de cette belle voie, aboutissant à la nouvelle place de Tourcoing, au lieu dit : Champ des Nones, et partant de notre boulevard de cainture, en face du Pont St-Vincent de Paul. Cette voie est projetée sur une largeur

de 30 mètres et aura près de 2 kilomètres en ligne droite: c'est certainement une des plus belles œuvres de l'époque et celle qui coûtera le moins à la ville, tous les terrains étant abandonnés gratuitement par les propriétaires.

M. de la Guéronnière, ministre plénipo-tentiaire de France à Bruxelles, a passé ce matin à la gare de Roubaix retournant à

Le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics vient d'être informé officiellement que la Société pour l'encouragement des fabriques et de l'industrie ouvrière des Pays-Bas, ouvrira au mois d'août prochain à Urrecht, une ex-position internationale d'objets se rapportant à la vie domestique et d'instruments de travail servant aux ouvriers dans les différents métiers. Le département du Commerce, dans le but de faciliter la participation des industriels français à ce concours, s'occupe de prendre différentes me-sures dont il sera donné avis ultérieurement Dès à présent, les intéresses peuvent paendre connaissance du programme offi-ciel de l'Exposition d'Utrecht au 5e bureau de la direction du Commerce extérieur, rue St. Dominique 60, à Paris.

Nous lisons dans le Moniteur de l'Armée que, par décret du 6 mars 1869, notre concitoyen M. Durot, sous-lieutenant-adioint au trésorier au 48me de ligne, a été promu au grade de lieutenant au même

La Société Chorale la Lyre roubaisienne donne demain un concert à ses membres honoraires dans le Grand Salon de l'Hôtel-de-Ville. Voici le programme:

PREMIÈRE PARTIE.

1. Le chant des Amis (chœur). La Lyre. Le chant des Amis (cheur). La Lyre
 Lettre d'une mère à son fils, (mélo
ie). — A. Swennen.
 Air de Joseph. — M. Lagrange.
 Fautaisie pour clarinette. — Mennehois.

Hennebois.

5. Le lévile. (Romance) — M Copreau.
6. Factaisie pour piano. — Mile Faccé.
7. Chansonnettes comiques. — M. X.

DEUXIÈME PARTIE. 1. Chœur de Boveurs. — La Lyre. 2. La voix de l'Océan (Romance).

Copreau. Fantaisie pour clarinette. - M. Hennebois.

4. Qui Vive! — M. A. Swennen.
5. Le Credo des 4 Saisons, (Romance). - M. Lagrange.

6. Le départ des Compagnons. - La The Chansonnette comiques. — M. X.. Le piano sera tenu par Mile Flore Farcé.

Voici le programme du concert qui sera donné dimauche 14 mars par la société philharmonique de Wattrelos à ses mem-bres honoraires :

Première partie.

Le Chalet funtaisse par la société.
 Itomance par M. E. Ermans.
 Chansonnette comique, par M. Sprit.

de sa carrière semblait aussi avoir dispa-

40 Duo comique, par MM. Godtschalck et Carrette. 50 Solo μουτ clarinette, par M. A. Briet. 60 Il Baccio, par M. E. Ermans. 70 Duo du Chalet, par MM. Sprit et

Carrette. 8º Valse, par la société. DEUXIÈME PARTIE.

1º Nabuhodonosor, ouverture par Société: Romance, par M. E. Ermans

3. Chausonnette comique, par M. J. Four-

nier.

4. Duo de Lucie de Lamermoor par MM. Sprit et Carrette.

5. Solo pour flûte, par M. Henri Catteau.

6. Chansonnette comique, par M. Briet.

7. Une chambre à deux lits, vaudeville en un acte par des amateurs de la Société

8. Pas Redoublé, par la Société.

La Grande-Harmonie donnera lundi à sept heures et demie sa deuxième soirée musicale et bachique. Voici le programme: PREMIÈRE PARTIE.

Ouvertuce des Noces de Jeannette. -Grande-Harmonie.

Polka alle**mande. — Grande-Harmonie.** La part du **bon** Dieu, m**é**lodie. **— M. A.** Swennen. Fantaisie sur la somnambule pour la

concertina. — M. Carlo Verdi.

Fan aiste sur le Pré aux Clercs. — Ed. Michon.

La Légumonomanie, chansonnette. A. Bacher.

Bon voyage pour le firmament, chan-sonnette. — M. A. Blacher. DEUXIÈME PARTIE.

Fantaisie sur Hernani. - Grande-Harmonie. Galop des chemins de fer. - Grande-

Air varié pour guitare. - M. Carlo Verdi.

Dieu seul me la rendra. — M. A. Swennen.
La patrouille rentrante, chansonnette.

- M. A. Blacher. Buvons sec, chansonnette. - M. A.

Nous rappelons à nos lecteurs la soirée humoristique donnée dimanche au théâtre de Roubaix par M. N. Faure, de Mont-pellier. Ils pourront passer là quelques heures très agréablement, car, comme nous l'avons dit dejà. M. Faure n'est pas un prestidigitaleur ordinaire, et son talent nors ligne mérile d'être apprécié par le public roubaisien.

Avant-hier soir, au Cercle de l'Industrie Avant-nier soir, au *Lercie de l'industrie*, M. Faure nous a montré son merveilleux talent sur le bilard. Comme le disait dernièrement un journal de Bruxelles, jamais, au grand jamais, on n'a vu pareille dextéau grand jamais, on n'a vu pareille desté-rité; jamais les billes n'ont été forcées d'obéir à une impulsion si savante et si sûre.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Audience du 12 mars.

Présidence de M. LALLIER. - Ministère public, M. DE VALROGER.

Nous avons relaté, en janvier dernier, la condamnation par détaut, à dix-huit mois de prison, du nommé Charles Petit, de Roubaix, pour vois, de concert avec les nommés Papin et Prevost, dans des

cabarels de Croix et de Roubaix. Les débats ayant été contradictoires, et les condamnations contre ces deux derniers ayant été confirmées en appel, elles

niers ayant ete confirmées en appel, elles sont devenues définitives.

Mais Petit, arrêté il y a quelques jours, a formé opposition en ce qui le concerne. Le tribunal, après débats, maintient la condamnation. En conséquence, l'appelant ira rejoindre pour dix-huit mois ses complices à la maison centrale de Loos.

Soupconné de se liorer à des vols fréquents Louis Desphin était l'abiet d'appelant d'appelant l'apie d'appelant l'appelant l'appel

quents. Louis Desablin était l'objet d'une surveillance toute spéciale de la police de

de Gabrielle, une sorte de bien-être avait enfin remplacé la gêne des premiers temps : elle avait donc atteint son but, en préparant à sa mère une vieillesse exemple de soucis! Elle se croyait arrivée au port! Sons présomption elle espérait avoir payé sa dette à la justice divine : n'avait-elle pas enduré sans se plaindre bien des privations? n'avait-elle pas ac-cepté sans murmure le chagrin? Une ère de tranquillité, de douce paix semblait s'ouvrir devant elle; mais Dieu en avait

décidé autrement. Une première tristesse vint troubler la quiétude dont jouisseit la marquise et sa fille. Leur vieit ami, le seul qui vint en core égayer leur solitude, mourut après une courte maladie. Mme de Chavas en fut très-affligee, et sa santé s'en ressen-tit; tout de coups successifs l'avaient ébraniée, qu'elle n'avaît plus grande force de rès stance. Cependant elle se soutint encore quelque temps ; Gabrielle alarmée d'abord, commençait a peine à se ressurer, quand une attaque de paralysie fit de Mme de Chavas un être à demi-inerie.
L'intelligence perdit sa lucidité, et n'eut plus que des éclairs qui faisaient

paraître plus sombre le temps où ils ne brillaient pas. Penident près de deux ans la courageuse Gabrielle lutta sans safblir pour disputer, jour per jour, heure par heure, sa mère

Ce qu'elle eut de peines, de fatigues, d'angoisses de tout genre à supporter. fut inimense. Elle ne fléchit pas sous

le poids du fardeau.

A plusieurs reprises, elle avait reçu des commandes assez importantes. Plus que jamais le travail était nécessaire ; cepen-

dant un jour le soupçon que ces commandes venues d'une source inconnue pouvaient lui être envoyé, s par Paul, tra-versa son cerveau. Un fot d'orgueil boui-lonna au fond du cœur fier de Mile de Chavas. Recevoir un service du peintre, de quelque nature qu'il fût, eût été pour elle une humiliation sans évale. elle une humiliation sans égale.

Ni la crainte de manquer peut être du nécessaire pour elle-mème, ni la crainte, bien plus grande pourtant, de devoir imposer une privation à sa mère, ne purent vaincre sa répugnance. Elle refusa ces travaux. Elle dut se dire alors qu'elle n'avait pas encore pardonné!

n avait pas encore pardonne!

Enfin Dieu prit pitié de la marquise,
et mit un terme à son martyre.

— Je vais rejoindre ton père disait-elle
à Gabrielle, qui penchée sur son lit baisait et soutenait sa tête défaillante. Ce
jour serait pour moi un jour de joie, si

je ne te laissais pas en arrière ! Que vas-tu faire toute seule? Cette pensée me donnerait presque du déses-poir. Oh! que ne puis-je l'emporter avec

Oh! oui, répondit Gabrielle suffoquée par les sanglots: mais j'iral bienfot vous rejoindre, je le sens; je ne pourrai pas vivre sans vous. Une fois là-haut, ne prierez-vous pas pour que Dieu me rap-pelle bientôt à lui ?

Ces espérances de Mile de Chavas ne se réalisèrent pas. Sa tâche n'était pas terminée en ce monde; elle avait d'autres épreuves à subir!

Il y a, en vérité, pour certaines exis-tences des destinées bien mystérieuses !

On disait qu'elles sont choisies afin de servir d'exemple aux âmes faibles et craintives que le plus léger choc du cha-gain abai et déconcerte. Elles, au con-traire, résistent vaillamment aux coups les plus répetés. Tout est peines, tristesses. déceptions, amertumes pour elles ici bar, et leur mesure ne semble jamais être assez pleine. Ce sont, nous dit la foi, les statues privilégiées du divin statuaire. Il les façonne sans cesse, et ne peut suppor-ter en elles la moindre imperfection.

Le vu gaire ignorant en ces sortes de matières s'arrète souvent étonné, et épouvant devant ces créatures qu'il veut croire désheritées, et subissant de monstrueuses injustices. Mais la religion nous enseigne et nous affirme qu'elles ont au contraire la meilleure part.

Gabrielle devant certainement faire par-

Gabrielle devait certainement faire parchemin, en ce monde, est au milieu des épines

La mort de sa mère la laissa dans l'isolement le plus cruel, et dans un dénue-ment presqu'absolu. Toutes les ressources avaient été épuisées pendant la maladie. Mile de Chavas n'eut pas même la triste consolation des riches, de pouvoir consa-crer quelques jours à calmer sa première douleur en pleurant dans la solitude. Les nécessités de la vie lut interdisaient le repos. Il fallait se mettre sur la brêche, pour gagner son pain quotidien.

Mais le courage lui faisait défaut. Travailler pour sa mère iui cût toujours semblé doux. Elie partie, il n'y avait plus en Mile de

Chavas ni entrain, ni énergie. L'amour de l'art qui l'avait aidée à surmonter toutes les difficultés au début

ru; même de ce côté il n'y avait pas compensation. Le labeur journalier n'e plus rien qu'une tâche, et une tâche ingrate.

Mme Duferrier était accourue aussitôt après la mort de la marquise, et il faut dire à sa louange qu'elle manifesta le plus grand désir d'être taise en demeure de rendre service à l'orpheline; mais elle entrepreta plus autre plus au rendre service à l'orpheline; mais elle rencontra chez celle-ci une inflexibilité A toutes les offres, Gabrielle opposa les

A toutes les ofires, Gantieue opposa les refus les plus catégoriques.

Plusieurs fois, Muie Duferrier revint à la charge, sans pouvoir vaincre la fierté de la pauvre fille : Mile de Chavas lui de la pauvre fille : propressur préssure comme répondit pour la remercier presque comme

si elle eut reçu une offense. Les visites de la mère de Paul loi aient pénibles sous tous les rapports. Il fallait, bien que par sa réserve Gabrielle ne dut guère encourager les confidences, qu'elle subit celles de Mme Duferrier. Par elle, elle apprit de tristes détails sur le jeune mariage. Héloise, sans souci de sa réputation, entraînée par un goût de-sordouné pour le plaisir, concentrant sordonné pour le plaisir, concentrant toutes ses jouissances dans un luxe extravagan:, marchail à grands pas vers l'a-bime. Mme Duferrier, outrée de la con-duite de sa belle-fille, ne lui avait pas épargne les reproches. Elle n'avait réussi se brouiller davantage. On ne se qu'a se brouller davantage. On le se voyait plus. Paul n'avait vou'u prendre parti ni pour sa mère, ni pour sa femme; dans son égoisme, il avait trouvé plus commode de rester neutre, et d'abandonner le plus qu'il le pouvait sa maison où la présence d'une charmante petite fille avait même été immissante pour ranimer.

avait même été impuissante pour ranimer

un peu l'affection des deux époux.

Oh! comme nous avons eu mauvaise chance de tomber sur cette femme-là! ne cessait de répéter Mme Duferrier; et, sous forme d'insinuation, elle tàchait de sous forme a instituation, ette tachait de faire comprendre à Gabrielle qu'avec elle c'eût été différent! Elle n'en fot pas fiattée; au contraîre, tout ce qui se rattachait aux Duferrier lui causait une sorte de répugnance. Elle en était arrivée à se réjouir d'avoir échappé à leur alliance. I's lui paraissaient tous si vulgaires alors! si dépués de sens moral! On cêt alors! si denués de sens moral! On ent dit qu'en mourant la marquise avait légué à sa fille son antipathie pour eux. Pour échapper aux prévenances de Mme

Pour echapper aux prevenances de mine Dufertier, prevenances qui devenaient presque des obsessions, Gabrielle quitta son logement où elle laisait tant de sou-venirs! et alla habiter dans un tout autre martier. La raison d'économie pour quelque chose dans cette détermina-tion, mais elle n'était pas la principale : Mllé-de Chavas voulait le repos!

A la véhémence du chagrin qui lui avait causé la perte de sa mère avait succédé une mélancolique résignation. Rien ne venait plus troubler Mile de Chavas dans sa solitude. Le Iravail et la prière se par-tageaient sa vie. Mais l'âme aimante de Gabrielle ne pouvait se replier toujours ainsi sur elle-même. Il lui fallait reporter sur autrui la plus grande partie de l'affec-tion qui en était pour ainsi dire l'essence. Vivre pour soi, ne travailler que pour soi, ne songer qu'à soi, étaient choses antipathiques à sa nature généreuse.

(La suite au prochain numéro.)